



ÉDITO

Chère adhérente, cher adhérent,

Aucun doute : cet été aura été très chaud, notamment dans notre secteur, et ce, autant pour les patients que les médecins à cause de quelques « pyromanes ».

Avec beaucoup de déception et de colère, Jeunes Médecins a continué à agir sans relâche en juillet et en août : multiples interpellations du nouveau ministre de la Santé et de la Prévention, présence auprès des psychiatres en grève, communiqués de presse,...

Nous sommes déterminés à continuer à agir pour que les médecins disposent enfin des infrastructures et des moyens nécessaires pour offrir aux patients une médecine digne de ce nom !

Pour consolider nos actions, nous te mettrons encore à contribution comme nous le faisons régulièrement via cette newsletter.

Bonne rentrée !

Emanuel LOEB
Président Jeunes Médecins
president@jeunesmedecins.fr



SOMMAIRE

- **COMMUNIQUÉS DE JEUNES MÉDECINS**
- **ILS PARLENT DE NOUS**
- **NOS CONTRIBUTIONS AUX RÉFLEXIONS PARLEMENTAIRES ET MINISTÉRIELLES**
- **ACTUALITÉS JURIDIQUES**
- **NOS PARTENAIRES ET NOUS**
- **ZOOM SUR...**
- **JEUNES MÉDECINS SUR LE TERRAIN**
- **ÉVÉNEMENTS**
- **NOS VIDÉOS**

COMMUNIQUÉS DE JEUNES MÉDECINS

- [Que peut-on espérer du nouveau ministre de la Santé ?](#) - 25/07/2023
- [Espérer une réponse rapide du Ministère de la Santé ne relève pas du caprice !](#) - 03/08/2023
- [Jeunes Médecins aux côtés des psychiatres de la Sarthe](#) - 08/08/2023
- [Quand Twitter \(X\) devient le défouloir de l'omerta médicale, il n'est plus possible de continuer la politique de l'autruche](#) - 10/08/2023
- [Le Ministre de la Santé compte-t-il ignorer les organisations syndicales ?](#) - 21/08/2023
- [Jeunes Médecins met en demeure le Ministre de la Santé concernant la 4^{ème} année de médecine générale](#) - 23/08/2023

ILS PARLENT DE NOUS



Crédit photo : congerdesign de Pixabay

**LE QUOTIDIEN
DU MEDECIN**.fr

Préavis de grève illimité : Jeunes médecins aux côtés des psychiatres de la Sarthe

Dans une tribune parue fin juillet sur le Club de Mediapart, un collectif de professionnels de santé sarthois composé de psychiatres, de généralistes et de pharmaciens alertait sur la situation dramatique de la psychiatrie dans leur département.

Par François Petty
Publié le 09/08/2023

[Lire l'article](#)

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Jeunes Médecins met en demeure le ministère sur la quatrième année de médecine générale

Tandis que les futurs internes choisissent une spécialité, l'ensemble des textes cadrant la 4e année du DES de médecine générale n'a pas été publié. Parmi les inconnues : la rémunération. Jeunes Médecins presse le ministère et menace d'un recours.

Par Clémence Nayrac
Publié le 24/08/2023

[Lire l'article](#)

legeneraliste.fr

4A : Jeunes Médecins presse Ségur de publier les textes sur la rémunération des internes

Comment les futurs internes de médecine générale de quatrième année seront-ils rémunérés ? Cette question est toujours en suspens, a regretté le syndicat Jeunes Médecins demande au ministère de la Santé de publier les textes relatifs à la rémunération des internes.

Par Léo Juanole
Publié le 25/08/2023

[Lire l'article](#)

**NOS CONTRIBUTIONS AUX
RÉFLEXIONS PARLEMENTAIRES ET**

MINISTÉRIELLES

Élections des CME

Jeunes Médecins recense les dates de renouvellement des CME de vos établissements.

Prends une minute pour nous aider en renseignant ton établissement et, au choix, l'année des prochaines élections ou l'année des précédentes élections : jeunesmedecins@orange.fr

Merci par avance !

Travail parlementaire / ministériel

Cela fait un mois que le nouveau Ministre de la Santé et de la Prévention a pris ses fonctions.

Malgré un courriel et un appel à son cabinet, une interpellation sur Twitter (X) et un préavis de grève, il n'a pas encore trouvé utile, nécessaire, important (ou juste poli) de prendre contact à son tour.

Prendre contact c'est d'abord une manière de dire sa considération de l'autre et de ses problématiques.

Pour Jeunes Médecins, il est regrettable qu'un Ministre, par ailleurs prolix sur les réseaux sociaux, peine à trouver le temps de s'adresser aux corps intermédiaires et représentatifs que sont les syndicats des professionnels de santé.

Surtout quand de nombreux dossiers sont restés « au point mort » sur la table des discussions avec le Ministère : le reclassement des PH, la problématique d'attractivité des carrières hospitalières et libérales, la reprise des négociations conventionnelles avec les syndicats de médecins libéraux, les enjeux de formation des étudiants de troisième cycle de médecine, la clarification du statut des PADHUE, etc.

Nous avons fait un courrier de relance pour obtenir un rendez-vous !

ACTUALITÉS JURIDIQUES

Consulte notre [rubrique juridique](#) et les [questions les plus fréquentes](#).

Tu y trouveras les réponses déjà apportées à d'autres adhérents.

Pose-nous les questions auxquelles tu n'auras pas trouvé de réponse via [notre formulaire de contact](#), **nous te répondrons gratuitement !**

Adoption de la 4ème année d'internat de médecine générale

Jeunes Médecins s'est vivement opposé et s'oppose toujours à la création d'une 4e année d'internat, inutile telle qu'envisagée et totalement incohérente avec l'ensemble des politiques publiques menées.

Malheureusement, la nouvelle maquette du diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine, prévoyant la mise en place d'une quatrième année supplémentaire, s'appliquera officiellement aux quelques 3 600 internes de médecine générale qui commenceront leur internat à la rentrée 2023.

Indéniablement, une nouvelle tentative de solutionner le manque de praticiens à l'hôpital en les remplaçant par des étudiants peu coûteux.

Tous les détails sur cette 4^{ème} année d'internat de médecine générale sur [notre site](#).

Élargissement du don de jours de repos aux sapeurs pompiers volontaires

Ce texte vient compléter un dispositif déjà existant pour d'autres motifs de don de jours (enfant malade, handicapé, victime d'un accident, proche aidant ou deuil d'enfant) prévu dans le décret n° 2015-580 du 28 mai 2015 modifié **permettant à un agent civil le don de jours de repos à un autre agent civil. Les personnels médicaux sont concernés par ce dispositif.**

Pour être bénéficiaire du don de jour, il faut produire une demande écrite et un justificatif de l'état de sapeur-pompier volontaire pour le bénéficiaire.

Rappel du dispositif de don de jour :

Un agent public civil (dont personnels médicaux) peut, sur sa demande, renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de ses jours de repos non pris (RTT et congés annuel), qu'ils aient été affectés ou non sur un compte épargne-temps, au bénéfice d'un agent public civil ou militaire relevant du même employeur.

La personne qui souhaite bénéficier du don de jour formule sa demande par écrit auprès de son service gestionnaire. Elle a droit au maintien de sa rémunération pendant cette période de congé.

[Pour consulter l'intégralité du décret](#)

Les conditions d'attribution et d'utilisation du congé de présence parentale et du congé de proche aidant modifiées par décret n° 2023-825 du 25 août 2023

[Ce décret](#), qui s'applique aux personnels médicaux, précise les conditions de renouvellement à titre exceptionnel de la période de trois cent dix jours ouvrés du congé de présence parentale avant le terme de celle-ci.

Le bénéfice du congé de proche aidant est assoupli. Il est ouvert dès lors que les personnes ayant un handicap ou une perte d'autonomie nécessitent une aide régulière de la part d'un proche sans être nécessairement d'une « particulière gravité ».

Enfin, il prévoit que le congé de présence parentale et le congé de proche aidant peuvent être pris de manière fractionnée par demi-journée. Cette possibilité entre en vigueur à l'occasion de la prolongation ou du renouvellement d'un congé en cours à la date de la publication du décret ou de l'octroi d'un nouveau congé après cette date.

NOS PARTENAIRES ET NOUS



Envie d'exercer la cancérologie dans le privé ?

Notre partenaire ELSAN est le 2^{ème} acteur de soins en cancérologie en France.

Il propose aux patients atteints de cancer un accès rapide à des soins coordonnés, personnalisés, innovants et humains.

Découvrez [dans cet article](#) son organisation et comment ELSAN fait de la cancérologie son 1^{er} axe de recherche.

Retour en images sur les Rencontres médicales Jeunes de Perpignan

Plusieurs jeunes médecins ont participé aux Rencontres médicales Jeunes organisées par notre partenaire ELSAN en terre catalane le 8 juillet dernier.

Quelques images de la journée et des retours des participants :



Ces journées ont rencontré un tel succès qu'elles seront

probablement déployées sur d'autres régions et spécialités l'année prochaine.

Aurais-tu quelques minutes pour répondre au [questionnaire](#) ?
Cela permettra d'anticiper les attentes des jeunes médecins sur ce type de journée et de préparer un programme personnalisé.

Professions de santé : la publicité autorisée et ses limites

Un professionnel de santé est « libre de communiquer au public, par tout moyen, y compris sur un site internet, des informations de nature à contribuer au libre choix du praticien par le patient, relatives notamment à ses compétences et pratiques professionnelles, à son parcours professionnel et aux conditions de son exercice », stipule le Code de la santé publique.



Notre partenaire Crédit Agricole aborde [ici la publicité autorisée et ses limites](#).

Source : Crédit Agricole



Ouverture d'un centre de santé nouvelle génération LIVI à Paris

Notre partenaire LIVI renforce son offre de soins dans Paris intra-muros en ouvrant un centre de santé au 110 rue de la Jonquière dans le 17^{ème} arrondissement.

Animé par des équipes pluridisciplinaires, ce nouveau type de structure propose une offre de soins digi-physique innovante : complémentarité entre les soins de proximité et les soins numériques (téléconsultations, compte patient en ligne et support numérique).

Une réponse pluri-professionnelle est apportée aux besoins de santé de la population : consultations de médecins généralistes, de spécialistes, et d'autres professionnels de santé.

Les patients pourront désigner les médecins généralistes du centre comme médecins traitants.

Le centre de santé Livi Jonquière a été pensé pour :

- les médecins et leur bien-être : espaces détente, vestiaires non mixtes équipés de douches, exercice pluridisciplinaire...
- les patients : centre adapté à l'accueil des jeunes enfants accompagnés de leurs parents, possibilité de télé consulter sur place grâce aux écrans TV
- aiguiller au mieux les patients afin de les accompagner au mieux dans leur parcours de soins.

Pour en savoir plus → [lire le communiqué de presse](#)

« Le guide du médecin en libéral » de Comptasanté

Tu cherches des conseils au niveau administratif, comptabilité et fiscalité pour réussir ton installation?

[Ce guide](#) est un livre blanc produit par notre partenaire Comptasanté, cabinet d'expertise comptable. Il est mis gratuitement à ta disposition.



Si ce n'est pas déjà fait, profite de [l'offre de 6 mois gratuits](#) réservée aux adhérents Jeunes Médecins pour tout pack de comptabilité choisi, plus l'application gratuite.

Comptasanté permet aux professionnels en libéral de se décharger de leur comptabilité ainsi que de l'établissement des déclarations professionnelles,

grâce à une équipe de comptables spécialisés.

[Pour découvrir Comptasanté](#)

ZOOM SUR...



Évalue gratuitement ton logiciel métier sur 100000medecins.org

Nous te proposons d'évaluer ton logiciel métier grâce à notre partenaire 100000 médecins.

Parce que le nombre croissant d'outils informatiques et digitaux impacte notre pratique quotidienne, Jeunes Médecins considère stratégique que ces outils bénéficient d'une plateforme d'évaluation qui soit ouverte, libre et transparente.

Il s'agit là d'une garantie d'un maintien de l'éthique et de la déontologie de nos pratiques médicales.

C'est dans ce sens que Jeunes Médecins est très fier de pouvoir s'associer à l'initiative 100000medecins.org

Déjà + de 500 partages d'expérience de collègues, sur 25 logiciels métier répertoriés, 5 critères majeurs et jusqu'à 42 optionnels.

[Pour tester vos logiciels métier](#)

JEUNES MÉDECINS SUR LE TERRAIN



Jeunes Médecins aux côtés des psychiatres de la Sarthe

Dans une [tribune parue le 28 juillet](#), les psychiatres de la Sarthe ont dénoncé la dégradation dramatique de l'offre de soins.

42 lits d'hospitalisation complète ont été fermés ces derniers mois.

En soutien aux équipes médicales de psychiatrie de la Sarthe, et pour dénoncer l'insuffisance des réponses institutionnelles, Jeunes Médecins a déposé auprès du Ministère de la Santé un préavis de grève illimité à compter du mardi 8 août.

Pour Jeunes Médecins et pour les professionnels qui nous ont alerté, c'est une manière de relayer au plus haut niveau de l'État les attentes et revendications locales, et de donner des moyens d'agir et de se protéger aux médecins qui souffrent de la détérioration des conditions de travail et s'inquiètent du défaut de soins.

Crédit photo : EPSM de la Sarthe

ÉVÉNEMENTS



Les semaines de l'installation

Pour la seconde année consécutive, Jeunes Médecins organise [les semaines de l'installation](#), un temps fort pour accompagner tous ceux qui se projettent dans un exercice libéral.

Du 20 septembre au 19 octobre, des confrères Jeunes Médecins et nos partenaires répondront à toutes les questions relatives à l'installation : les modalités d'installation, la gestion du cabinet au quotidien, les aides potentielles ou encore l'intégration du numérique en santé.

Tous les webinaires et les événements ont lieu à 19h30 et sont gratuits. Nous espérons que vous pourrez y participer !

JEUUNES MÉDECINS

LES SEMAINES DE L'INSTALLATION

1

POURQUOI ?
OÙ ?
ET COMMENT
T'INSTALLER ?

ELSAN stane Comptasanté CA Santé JEUNES MÉDECINS FR

Mercredi 20 septembre 2023

Pour t'inscrire

JEUUNES MÉDECINS

LES SEMAINES DE L'INSTALLATION

2

COMMENT
INTÉGRER LE
NUMÉRIQUE
EN SANTÉ ?

MEDAPLIX JEUNES MÉDECINS FR

Mercredi 27 septembre 2023

Pour t'inscrire

JEUUNES MÉDECINS

LES SEMAINES DE L'INSTALLATION

3

COMMENT
GÉRER MON
QUOTIDIEN
DE LIBÉRAL ET
ENTREPRENEUR ?

ELSAN JEUNES MÉDECINS FR

Mercredi 11 octobre 2023

Pour t'inscrire

JEUUNES MÉDECINS

LES SEMAINES DE L'INSTALLATION

4

QUELLES SONT
LES DÉMARCHES
ET LES AIDES
DONT TU PEUX
BÉNÉFICIER ?

CA Santé Comptasanté stane JEUNES MÉDECINS FR

Jeudi 19 octobre 2023

Pour t'inscrire

La parole est à toi !

Nous consacrerons une partie des échanges lors de ces Semaines de l'installation aux problématiques juridiques auxquelles nombre d'entre vous sont confrontés.

Notre avocate, Maître Cornélie Durrelman, interviendra le mercredi 11 octobre 2023 à 19h30 lors de la session « *Comment gérer mon quotidien de libéral et entrepreneur ?* ».

Elle traitera la question de la responsabilité des médecins libéraux envers leurs patients, ainsi que la problématique des violences subies par les médecins de la part de leurs patients.

Y a-t-il d'autres problématiques juridiques que tu souhaiterais voir traiter ?

N'hésite pas à nous faire part de tes suggestions : [ici](#).

N.B. : Seules les réponses sont collectées, toutes les autres informations sont anonymisées.

NOS VIDÉOS



Ces vidéos ont été réalisées par Jeunes Médecins.

Elles sont disponibles sur notre [chaîne Medimotion](#) et sur notre [chaîne Youtube](#).



SOS Parents en détresse : Le reflux gastro-œsophagien

À PROPOS DE JEUNES MÉDECINS

Syndicat de médecins hospitaliers et libéraux rassemblant plus de 5000 jeunes professionnels en métropole et en Outre-mer, Jeunes Médecins propose aux ministères de tutelle des solutions sur les statuts, l'exercice des fonctions et la formation continue de ses membres, sans parti pris de mode d'exercice.

TU PEUX NOUS SUIVRE SUR...



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes adhèrent(e) au SYNDICAT JEUNES MÉDECINS.

[Se désinscrire](#)



© 2023 SYNDICAT JEUNES MÉDECINS
Jeunes Médecins
17 rue du Fer à Moulin
75005 PARIS
jeunesmedecins@orange.fr